

**Décision portant nomination de l'agent-comptable intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Atlantiques**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 212-3 du code de la sécurité sociale ;
- Vu le décret du 5 septembre 2013 (JO du 6 septembre 2013) portant nomination de Monsieur Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu l'arrêté du 2 juin 2017 portant fusion de la Caisse d'allocations familiales du Pays basque et du Seignanx et de la Caisse d'allocations familiales de Béarn et Soule ;
- Vu la vacance du poste d'agent-comptable de la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Atlantiques ;

DECIDE

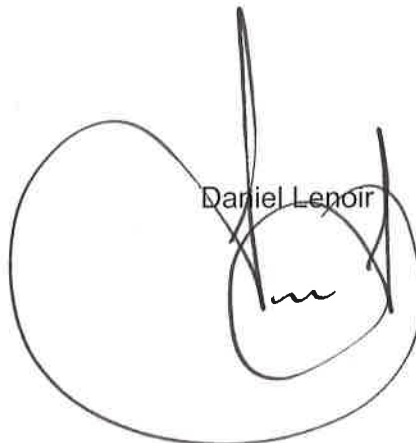
Article 1 : Monsieur DUCHEMIN Gilles, né le 24 août 1957 à SAINT-REMY (71) est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions d'agent-comptable de la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Atlantiques jusqu'à la nomination du nouvel agent-comptable.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 19 octobre 2017.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site Caf.fr

Fait à Paris le **28 SEP. 2017**

Daniel Lenoir



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24